



## SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2022-04-07 10 vor 10 vom 07.04.2022

Émission : SRF Tagesschau | 2022-04-07 | Analysée le : 2026-05-19 13:57

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Massstab: Art. 4 RTVG

**SCORE  
GLOBAL**

**4.5/10**

*Déséquilibre considérable*

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

## SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon CHES 2024).

**TENDANCE (G - D)**

**4.2 / 10**

**Équilibré**

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — [chesdata.eu](https://chesdata.eu) | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](#) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](#)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



## PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance. Le Conseil fédéral est composé de 7 membres répartis entre les principaux partis selon la formule magique : UDC (2 sièges), PS (2 sièges), PLR (2 sièges), Le Centre (1 siège). Il n'existe pas de dichotomie classique gouvernement-opposition — tous les grands partis sont représentés au sein de l'exécutif. L'opposition se manifeste au Conseil national et au Conseil des États par les partis sans siège au Conseil fédéral (Les Verts, PVL, PEV) ainsi que par des tensions au sein de la coalition.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limiter la migration, souveraineté, réduction de l'État
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	État social, redistribution, migration ouverte
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, bilatérales
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement pour les familles, stabilisation UE
Les Verts	2.0	23	Opposition	Protection du climat, désarmement, migration solidaire
PVL	4.0	10	Opposition	Économie verte, migration libérale, ancrage dans l'UE
PEV	5.5	2	Opposition	Valeurs chrétiennes, positions centristes

La ligne de conflit dominante se situe entre les partisans de la migration (PS, Les Verts, PVL) et les critiques de la migration (UDC, en partie PLR). Une deuxième ligne concerne les relations avec l'UE : le paquet bilatéral III est en négociation, l'UDC s'y opposant par principe tandis que PS/PLR/Le Centre/PVL y sont favorables à des degrés divers. Troisième ligne : la politique climatique — Les Verts/PS réclament une régulation étatique, l'UDC/PLR misent sur l'ouverture technologique et le marché. Quatrième ligne : les coûts de la santé — PS/Les Verts sont pour la caisse unique, les partis bourgeois y sont opposés.

SRF (Schweizerisches Radio und Fernsehen) est le service public de radio et télévision suisse, financé par les redevances Serafe (anciennement Billag) et une concession étatique. Conformément à l'art. 4 LRTV, SRF est tenu de présenter les faits de manière appropriée, de respecter la diversité des opinions et de choisir ses interlocuteurs de façon équilibrée. En tant que plus grand prestataire médiatique de Suisse avec un caractère de monopole dans le domaine du service public, SRF porte une responsabilité particulière pour la formation démocratique de l'opinion.



## CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Remarque préliminaire : L'émission traite principalement de sujets internationaux (crimes de guerre en Ukraine, émigration en Croatie, bilan de Macron, groupe suisse). La politique intérieure suisse n'apparaît qu'en marge — dans le reportage sur la Croatie, la libre circulation des personnes est mentionnée sans contextualisation partisane. Aucun parti suisse n'est nommé cité ou mentionné.

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position programmatique
UDC	0	Non mentionné. La libre circulation des personnes (09:03) est présentée comme un fait sans mentionner la position critique de l'UDC — la position programmatique (dénoncer la libre circulation) est omise, mais sans attaque active. Score 0 = non traité.
PS	0	Non mentionné. Aucune représentation des positions pertinentes pour le PS (migration ouverte, État social). Score 0 = non traité.
PLR	0	Non mentionné. La position du PLR sur la libre circulation (favorable à la voie bilatérale) aurait été pertinente, elle est absente. Score 0 = non traité.
Le Centre	0	Non mentionné. Score 0 = non traité.
Les Verts	0	Non mentionné. Score 0 = non traité.
PVL	0	Non mentionné. Score 0 = non traité.
PEV	0	Non mentionné. Score 0 = non traité.

### Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : Aucun parti représenté (tous à score 0)
- Distorsion la plus forte : Aucune distorsion active démontrable
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.0
- Conclusion : L'émission traite exclusivement de sujets internationaux et d'une histoire culturelle suisse. Les positions des partis suisses ne sont représentées ni correctement ni de manière déformée. Le reportage sur la Croatie effleure la libre circulation comme un fait (09:03 : « Depuis le début de l'année, la pleine libre circulation des personnes est en vigueur entre les deux pays »), sans refléter le débat de politique intérieure — il s'agit d'une omission, mais pas d'une déformation active d'une position partisane.



## CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

### Données de l'émission

- Titre : SRF 10vor10
- Date : 07.04.2022
- Présentateur/trice / Reporter : Présentatrice (non nommée dans la transcription) ; Reporters : Peter Balzli (Croatie), Jessica Kobler (Macron), Michael Steiner (Black Zidahu) ; Correspondante : Lucia Tschirki (Ukraine/Kiev)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spéctre politique
Lucia Tschirki	Correspondante SRF Kiev	SRF	Neutre (journaliste)
Fred Abrams	Représentant de Human Rights Watch	ONG (HRW)	Libéral de gauche (ONG des droits de l'homme)
Alexander Markushin	Maire d'Irpin	Politique municipale ukrainienne	Pro-ukrainien
Olga (restauratrice)	Civile/survivante	Aucun	Société civile
Stjepan Sterc	Professeur de démographie à Zagreb	Académique	Neutre (scientifique)
Andrei Plenkovic	Premier ministre croate	HDZ (conservateur)	Centre-droit
Sandra Bencic	Politicienne d'opposition croate	Možemo! (gauche verte)	Gauche verte
Janine Gattrain	Chanteuse de Black Zidahu	Domaine culturel	Apolitique

### Thème principal

L'émission documente les présumés crimes de guerre russes en Ukraine (point central), complétée par des reportages sur l'émigration croate vers la Suisse, le bilan de Macron avant le second tour et un groupe indie suisse.



## CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

### Faits durs — 9 techniques dénombrables et scientifiquement solides

#### 1. SÉLECTION DES EXPERTS

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

##### Expert 1 : Fred Abrams, Human Rights Watch

Horodatage	02:57
Déclaration	« Il faut photographier les aiguillages pour montrer comment ils sont morts. Il faut collecter les noms des victimes. Il faut collecter les noms des témoignages. »
Contextualisation	HRW est une organisation de défense des droits de l'homme reconnue internationalement, avec une orientation clairement militante. Dans le conflit ukrainien, HRW a adopté une position résolument pro-ukrainienne et anti-russe. Abrams est présenté comme un expert forensique neutre, alors qu'il est représentant d'une ONG militante.
Contre-voix manquante	Un scientifique forensique indépendant sans mandat d'ONG (p. ex. ICMP — Commission internationale pour les personnes disparues) ou un observateur de l'OSCE.

Vérification approfondie des sources Fred Abrams / HRW :

**(a) FINANCEMENT** : HRW est principalement financé par des dons privés, dont de grandes fondations américaines (Open Society Foundations de George Soros, Ford Foundation, etc.). Conflit d'intérêts structurel : HRW est idéologiquement engagé dans le discours occidental-libéral des droits de l'homme ; dans les conflits impliquant la Russie, HRW a historiquement adopté une position clairement anti-russe.

**(b) MANDAT** : Le mandat de HRW est le plaidoyer en faveur des droits de l'homme, non la sécurisation neutre de preuves forensiques. La mission n'est pas compatible avec une évaluation neutre — HRW est partie prenante dans le discours, non arbitre.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — HRW a un intérêt institutionnel à prouver des crimes de guerre (maintien de la pertinence, collecte de fonds)

D2 Risque personnel : +1 — Le travail en zones de guerre comporte un risque personnel

D3 Compétence : +1 — HRW a de l'expérience dans la documentation des crimes de guerre, mais Abrams n'est pas un scientifique forensique

D4 Cohérence des opinions : +1 — Les positions de HRW sur la Russie sont cohérentes

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — Déclarations méthodiques, mais sans données concrètes

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire (rapporte des observations, aucune donnée primaire présentée)

**TOTAL : +2 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**(c) COMPÉTENCE** : 47), bien qu'il soit représentant d'une ONG militante. Il s'agit d'une technique de fausse attribution de neutralité.

##### Expert 2 : Stjepan Sterc, professeur de démographie à Zagreb

Horodatage	10:26
Déclaration	« Les principales raisons sont le mauvais état de la politique, de la société et de l'État de droit ici en Croatie. »



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

<b>Contextualisation</b>	Démographe académique, compétent sur les questions de population. Aucun conflit d'intérêts évident. La prévision de 40 000 à 60 000 émigrants vers la Suisse (13:17) est présentée comme scientifique, sans mentionner les intervalles de confiance ni les hypothèses du modèle.
<b>Contre-voix manquante</b>	Un démographe suisse ou le Secrétariat d'État aux migrations avec une évaluation de la capacité d'absorption.

Vérification approfondie des sources Stjepan Sterc :

**(a) FINANCEMENT** : Université d'État de Zagreb — aucun conflit d'intérêts privé évident.

**(b) MANDAT** : Mandat de recherche académique, compatible avec une évaluation neutre.

D1 Conflit d'intérêts : +1 — Aucun conflit d'intérêts évident

D2 Risque personnel : 0 — Déclarations académiques, risque modéré

D3 Compétence : +2 — La démographie est son domaine de spécialité

D4 Cohérence des opinions : +1 — Aucune déclaration antérieure contradictoire connue

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Utilise un modèle mathématique, mais sans transparence sur les hypothèses

D6 Niveau de source : +1 — Recherche propre, mais modèle non vérifiable

**TOTAL : +6 → FEU DE SOURCE : VERT**

**(c) COMPÉTENCE** : La prévision est présentée sans marges d'incertitude — méthodologiquement problématique, mais sans biais structurel.

*Groupes d'experts manquants :*

- Scientifique forensique indépendant (sans mandat d'ONG) pour le reportage sur l'Ukraine
- Secrétariat d'État aux migrations suisse ou démographe pour le reportage sur la Croatie
- Juriste en droit international pour la contextualisation juridique de la question des crimes de guerre

### Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Fred Abrams, Human Rights Watch	-1	+1	+1	+1	0	0	+2	JAUNE
Stjepan Sterc, professeur de démographie à Zagreb	+1	0	+2	+1	+1	+1	+6	VERT

*Résumé :*

- Fred Abrams (HRW) : FEU DE SOURCE JAUNE — ONG militante présentée comme expert forensique, conflit d'intérêts structurel non divulgué
- Stjepan Sterc (Uni Zagreb) : FEU DE SOURCE VERT — compétent sur le plan technique, mais prévision sans marges d'incertitude



## 2. SÉLECTION DES SOURCES

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

### Source 1 : Human Rights Watch (HRW)

#### Horodatage

02:57 — Déclaration : « Il faut photographier les aiguillages pour montrer comment ils sont morts. »

**(a) Financement** : Fondations privées américaines (Open Society, Ford Foundation), dons. Pas de financement étatique, mais forte orientation idéologique vers le discours occidental-libéral des droits de l'homme.

**(b) Conflit d'intérêts structurel** : HRW a un intérêt institutionnel à prouver des crimes de guerre — cela garantit sa pertinence, ses recettes de dons et son influence politique. Dans le conflit russo-ukrainien, HRW n'est pas une instance neutre.

**(c) Source contraire manquante** : Mission d'observation spéciale de l'OSCE, Conseil des droits de l'homme de l'ONU, ICMP (Commission internationale pour les personnes disparues) comme alternatives institutionnellement plus indépendantes.

### Source 2 : Amnesty International

#### Horodatage

04:20 — Déclaration : « Depuis début mars, l'organisation de défense des droits de l'homme affirme avoir documenté au moins cinq exécutions extrajudiciaires et homicides. »

**(a) Financement** : Cotisations des membres, dons privés, pas de financement étatique. Structure similaire à HRW.

**(b) Conflit d'intérêts structurel** : Identique à HRW — organisation militante ayant intérêt à prouver des violations des droits de l'homme. Amnesty a également critiqué la conduite de la guerre ukrainienne dans le conflit (plus tard, en août 2022), ce qui montre que l'organisation n'est pas unilatérale — ce contexte est absent de l'émission.

**(c) Source contraire manquante** : La version russe des faits concernant les cas mentionnés (Takachowa, Prilipko) est totalement absente.

Vérification des rumeurs :

Rumeur 1 :

Horodatage : 02:15

Affirmation : « Les morts auraient été délibérément écrasés par des chars. »

Marqueur de rumeur : « auraient » — marqueur de rumeur classique

Source primaire disponible : Non — le maire Markushin comme source, aucune confirmation forensique au moment de la diffusion. +1 point de pénalité.

Rumeur 2 :

Horodatage : 02:19

Affirmation : « Il y aurait des témoins. »

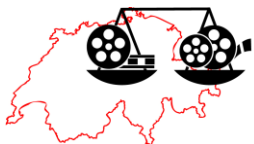
Marqueur de rumeur : « aurait » (conditionnel) — marqueur de rumeur

Source primaire disponible : Non — aucun témoin n'est présenté ou cité. +1 point de pénalité.

Rumeur 3 :

Horodatage : 05:45

Affirmation : « Apparemment, Bucha n'est pas un cas isolé. »



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

Marqueur de rumeur : « apparemment » — marqueur de rumeur

Source primaire disponible : Partiellement — les rapports d'Amnesty sont cités, mais « apparemment » suggère plus que ce qui est établi. +0.5 point de pénalité.

Points de pénalité au total : +2.5 → Score porté à 6/10 (base 4 + 2 points de pénalité arrondis)

*Résumé : La sélection des sources est unilatéralement concentrée sur des ONG militantes occidentales (HRW, Amnesty), présentées comme des instances forensiques neutres sans divulguer leurs conflits d'intérêts structurels. Les versions russes des faits sont totalement absentes, et plusieurs affirmations sont présentées avec des marqueurs de rumeur sans source primaire.*



### 3. RÉPARTITION DU TEMPS

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Temps de parole estimé :

- Bloc Ukraine (crimes de guerre) : (32 %) — exclusivement des voix pro-ukrainiennes/occidentales
- Bloc Croatie : (20 %) — gouvernement (Plenkovic), opposition (Bencic) env. 1.5 min., démographe env. 1.5 min., micro-trottoir
- Bloc Macron : (20 %) — archives, aucune contre-voix
- Bloc Black Zidahu : (16 %) — exclusivement le groupe
- Présentatrice/transitions : (12 %)

Au sein du bloc Ukraine :

- Fred Abrams (HRW) : env. 1.5 min.
- Maire Markushin : env. 0.5 min.
- Correspondante Tschirki :
- Olga (survivante) : env. 0.5 min.
- Voix russe : 0 min. (0 %)

*Résumé : La répartition du temps dans le bloc Ukraine est structurellement unilatérale — les voix russes ne reçoivent aucune seconde de temps de parole. Dans le bloc Croatie, la répartition entre gouvernement et opposition est relativement équilibrée, l'opposition (Bencic) obtenant légèrement plus de temps de parole et la déclaration la plus percutante (« Ils ont volé le verre », 11:47).*



#### 4. OMISSIONS (Selective Omission)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

##### Omission 1 : Version russe des faits concernant Bucha

###### Contexte

La Russie a contesté sa responsabilité dans le massacre de Bucha et évoqué une mise en scène ukrainienne. Cette position était publiquement connue au moment de la diffusion.

Pertinent pour : Ensemble du bloc Ukraine (01:05–08:05)

###### Effet

L'omission de la position russe crée une image unilatérale. Même si la version russe est peu crédible, elle appartient à un reportage équilibré — au moins comme thèse à réfuter. Son absence empêche les téléspectateurs d'évaluer eux-mêmes les preuves disponibles.

##### Omission 2 : Politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes

###### Contexte

La libre circulation des personnes avec la Croatie est politiquement controversée en Suisse. L'UDC s'y oppose par principe. Ce débat est totalement occulté.

Pertinent pour : 09:03 — « Depuis le début de l'année, la pleine libre circulation des personnes est en vigueur entre les deux pays. »

###### Effet

La libre circulation des personnes est présentée comme un fait incontesté, alors qu'elle est politiquement controversée en Suisse. Cela favorise structurellement la position pro-libre circulation.

##### Omission 3 : Standards de preuve et incertitudes dans la documentation des crimes de guerre

###### Contexte

La sécurisation des preuves pour les tribunaux pénaux internationaux est méthodologiquement complexe. Au moment de la diffusion, l'enquête forensique n'en était qu'à ses débuts. L'émission présente les accusations comme largement établies.

Pertinent pour : 01:11 — « L'armée russe est sous le coup d'une forte suspicion d'avoir commis des crimes de guerre. »

###### Effet

La formulation « forte suspicion » est factuellement élevée au rang de certitude par la présentation globale, sans que les standards de preuve juridiques soient expliqués.

*Résumé : L'omission la plus grave est l'absence totale de la version russe des faits dans le reportage sur l'Ukraine. Combinée à l'omission du débat de politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes, il en résulte un schéma de sélection sélective de l'information qui favorise structurellement une certaine vision du monde.*

#### Voix manquantes

- Ministère russe des Affaires étrangères / gouvernement russe : Aurait apporté la version officielle russe sur Bucha (démenti, affirmation d'une mise en scène ukrainienne) — indispensable pour un reportage de guerre équilibré, même si cette version devait être considérée comme peu crédible.
- Juriste en droit international (p. ex. Université de Zurich/Genève) : Aurait expliqué quels standards de preuve s'appliquent aux tribunaux pénaux internationaux et quelle est la probabilité d'une condamnation.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

- Observateur de l'OSCE ou rapporteur spécial de l'ONU : Aurait fourni une évaluation neutre et institutionnellement indépendante des preuves disponibles.
- Représentant de l'UDC ou voix suisse critique de la migration : Aurait reflété le débat de politique intérieure sur la libre circulation des personnes avec la Croatie.
- Union patronale suisse / Union suisse des arts et métiers : Aurait apporté la perspective économique sur l'immigration croate en Suisse.
- Croate de retour au pays : Aurait évalué l'efficacité des primes de retour du point de vue de l'expérience vécue.
- Politologue français indépendant : Aurait contextualisé le bilan de Macron sans jugement journalistique.
- Représentant des Gilets jaunes : Aurait apporté la perspective du mouvement de protestation au-delà de la présentation gouvernementale.



## 5. MANIPULATION DES CHIFFRES

4/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Les chiffres complets comprennent : valeur absolue, proportion (%) et tendance

### Constat 1 : Déclin démographique de Vukovar

Horodatage 09:28

Chiffre : « Au cours des dix dernières années, la population a diminué de près de 20 % ici. »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : Absente — combien de personnes en chiffres absolus ?
- (b) Proportion : Présente (20 %)
- (c) Tendance : Partielle — « dix dernières années », mais aucune comparaison avec d'autres régions croates ou la moyenne européenne

**Contexte manquant**

20 % en 10 ans est-il exceptionnel pour une région d'Europe de l'Est après l'adhésion à l'UE ? Les valeurs comparatives pour d'autres pays ayant adhéré à l'UE (Bulgarie, Roumanie) sont absentes.

**Effet**

Le chiffre paraît plus dramatique sans contexte comparatif.

### Constat 2 : Émigration annuelle de Croatie

Horodatage 10:17

Chiffre : « Chaque année, 45 000 Croates quittent leur pays. »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : Présente
- (b) Proportion : Absente — 45 000 sur environ 3,9 millions d'habitants = environ 1,15 % par an. Cette relativisation est absente.
- (c) Tendance : Absente — L'émigration est-elle en hausse, en baisse, constante ?

**Contexte manquant**

Le taux de retour est également absent — combien reviennent ?

**Effet**

Le chiffre absolu sans relativisation paraît plus dramatique que la proportion.

### Constat 3 : Prévission de 40 000 à 60 000 émigrants vers la Suisse

Horodatage 13:17

Chiffre : « 40 000 à 60 000 personnes supplémentaires de Croatie émigreraient vers la Suisse dans les deux à trois prochaines années. »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : Présente
- (b) Proportion : Absente — 40 000 à 60 000 par rapport aux quelque 30 000 Croates actuellement en Suisse représenterait un doublement à un triplement. Ce contexte est absent.
- (c) Tendance : Absente — Les bases du modèle, les intervalles de confiance, la comparaison avec les prévisions pour d'autres pays de l'UE après l'introduction de la libre circulation sont absentes.

**Contexte manquant**

L'émission elle-même relativise brièvement (13:30 : « Du point de vue suisse, ce chiffre semble très élevé »), sans toutefois citer un chiffre alternatif.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

## Effet

Prévision dramatique sans contextualisation méthodologique.

*Résumé : Plusieurs chiffres sont présentés sans le triptyque complet (valeur absolue/proportion/tendance), ce qui amplifie le caractère dramatique de l'émigration. La prévision de 40 000 à 60 000 est présentée comme un résultat scientifique sans intervalles de confiance ni critique du modèle.*



## 6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

2/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Association 1 : Les Gilets jaunes comme « fourre-tout »

**Horodatage** 16:43

**Citation** « Mais le mouvement devient de plus en plus un fourre-tout pour ceux qui sont généralement mécontents et se dressent avec colère contre le président Macron et son ardeur réformatrice. »

Technique : Le mouvement des Gilets jaunes est associé par le terme « fourre-tout » à un mécontentement diffus et irrationnel plutôt qu'à des revendications sociales concrètes (pouvoir d'achat, inégalités).

**Effet** Délégitimation du mouvement de protestation par association avec une simple « colère » plutôt qu'avec des contenus politiques.

Aucun cadrage conspirationniste constaté.

*Résumé : La culpabilité par association est faiblement présente dans cette émission. La seule association pertinente concerne les Gilets jaunes, dont les revendications sont vidées de leur contenu par la formulation « fourre-tout ». Le score reste bas, car aucune discréditation systématique par association n'a lieu.*



## 7. TIMING

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 : Ouverture avec un impact émotionnel maximal

Position : 00:10 (début)

Contenu : « Le monde cherche des réponses à cette question. » — Ouverture directe sur le thème de Bucha, avant tout contexte ou mise en perspective.

#### Effet de timing

L'émission commence par le thème le plus fort émotionnellement (crimes de guerre, cadavres, charniers) et donne ainsi le ton émotionnel de toute l'émission. Les téléspectateurs sont placés dans un état d'activation émotionnelle accrue avant que toute mise en perspective analytique soit possible.

### Constat 2 : La déclaration percutante de Bencic comme dernier mot du bloc Croatie

Position : 11:47 (fin du bloc Croatie)

Contenu : « Mais le problème, c'est qu'ils ont volé le verre. »

#### Effet de timing

La déclaration la plus percutante et la plus émotionnelle du bloc Croatie provient de la politicienne d'opposition de gauche verte et est placée comme dernier mot avant l'expert en démographie. Le Premier ministre Plenkovic n'a pas droit au dernier mot.

### Constat 3 : Bilan positif de Macron peu avant l'élection

Position : 14:01–19:41 (trois jours avant le second tour)

Contenu : Portrait de Macron avec un cadrage majoritairement positif (« qualités de star », « habileté politique », « gestionnaire de crise »)

#### Effet de timing

Le portrait paraît trois jours avant le second tour (24:42 : « dans trois jours, le chef de l'État sera élu ») et pourrait agir comme un soutien électoral, même s'il est formellement présenté comme un bilan rétrospectif.

*Résumé : L'ouverture émotionnelle avec les images de Bucha et le placement stratégique du mot-clé de Bencic à la fin du bloc Croatie sont les constats de timing les plus marquants. Le portrait de Macron peu avant l'élection est temporellement sensible.*



## 8. INDIGNATION SÉLECTIVE

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

### Constat 1 : Langage émotionnel sur les crimes de guerre russes sans équivalent

**Horodatage** 02:10

Événement déclencheur : Le maire Markushin décrit les présumés crimes de guerre russes à Irpin.

Réaction : « Son récit de ce qui se serait passé vous glace le sang dans les veines. »

#### Comparaison

Aucun événement analogue dans l'émission où la conduite de la guerre ukrainienne ou les livraisons d'armes occidentales sont commentées avec un langage émotionnel similaire. Au moment de la diffusion, il existait déjà des rapports sur l'artillerie ukrainienne dans des zones résidentielles — ceux-ci ne sont pas mentionnés.

Asymétrie : Démontrable — le commentaire émotionnel (« vous glace le sang dans les veines ») est exclusivement dirigé vers les actions russes.

### Constat 2 : Le gouvernement croate comme « principal responsable »

**Horodatage** 10:47

Événement déclencheur : Présentation des statistiques d'émigration croate.

Réaction : « Il est pour beaucoup le principal responsable de l'émigration massive hors de Croatie. »

#### Comparaison

Aucune formulation analogue pour l'opposition de gauche verte (Bencic), bien qu'elle fasse également partie du système politique.

Asymétrie : Légèrement démontrable — l'attribution de responsabilité vise exclusivement le Premier ministre conservateur.

Degré d'indignation : 2/5 — ponctuel, mais net avec « vous glace le sang dans les veines »

Sélectivité : 2/5 — asymétrie claire, mais non systématique

*Résumé : L'indignation sélective est modérément présente dans cette émission. L'asymétrie la plus forte réside dans le commentaire émotionnel des actions de guerre russes sans réaction équivalente envers les autres parties au conflit. L'attribution de responsabilité dans le bloc Croatie vise exclusivement le chef de gouvernement conservateur.*



## 9. EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — vue d'ensemble)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 : Absence totale de la perspective russe

**Horodatage** 01:05–08:05 (ensemble du bloc Ukraine)

Perspective manquante : Position du gouvernement russe sur Bucha (démenti, contre-narratifs)

Pertinence : En avril 2022, la version russe des faits était publiquement connue et faisait partie de la guerre de l'information internationale. Un reportage équilibré aurait dû intégrer cette position — même pour la réfuter.

Impact : Les téléspectateurs reçoivent une image unilatérale qui ne leur permet pas d'évaluer les preuves disponibles. L'émission présente les accusations comme factuellement établies, alors que l'enquête forensique n'en était qu'à ses débuts au moment de la diffusion.

### Constat 2 : Absence de la politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes

**Horodatage** 09:03

Perspective manquante : Position de l'UDC sur la libre circulation des personnes, débat de politique intérieure

Pertinence : La libre circulation des personnes avec la Croatie est politiquement controversée en Suisse. L'émission la traite comme un fait incontesté.

Impact : Les téléspectateurs suisses ne reçoivent pas d'image du débat de politique intérieure sur un sujet qui les concerne directement.

### Constat 3 : Absence de critique de la gestion de Macron par la droite

**Horodatage** 14:01–19:41

Perspective manquante : Critique conservatrice ou populiste de droite envers Macron (Marine Le Pen, Éric Zemmour)

Pertinence : Trois jours avant le second tour entre Macron et Le Pen, la perspective de la principale candidate adverse est totalement absente.

Impact : Le portrait de Macron ressemble à un soutien de campagne pour Macron, car la principale candidate adverse n'a pas la parole et ses arguments ne sont pas présentés.

*Résumé : L'émission présente des omissions systématiques qui favorisent structurellement une certaine vision du monde : pro-ukrainien/anti-russe dans le bloc Ukraine, pro-libre circulation dans le bloc Croatie, pro-Macron dans le bloc France. Ces schémas sont cohérents et non fortuits.*

Les révélations de Bucha d'avril 2022 ont suscité une consternation internationale et conduit à des demandes de tribunaux pénaux internationaux. Le débat était marqué par l'indignation occidentale, les démentis russes et les questions relatives à la sécurisation des preuves. Parallèlement, la question se posait de savoir si des négociations de paix étaient encore possibles après Bucha. Dans le contexte croate, la libre circulation des personnes est un sujet politiquement brûlant en Suisse, que l'UDC rejette par principe, tandis que PS/PLR/Le Centre y sont favorables.

*Part des perspectives couvertes*



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**

*Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).*

**Ukraine/Bucha :**

**[A] Gouvernement ukrainien / armée :** Présentation des crimes de guerre du point de vue ukrainien

**[B] Experts forensiques internationaux / enquêteurs :** Sécurisation méthodique des preuves

**[C] Version russe des faits :** La Russie conteste sa responsabilité — cette position est totalement absente

**[D] Observateurs de guerre indépendants / OSCE :** Évaluation neutre des preuves disponibles

**[E] Juristes en droit international :** Contextualisation juridique de ce qui constitue un crime de guerre

**[F] Contexte historique :** Comparaison avec d'autres documentations de crimes de guerre

**Croatie/libre circulation des personnes :**

**[G] Employeurs suisses :** Perspective sur la main-d'œuvre croate

**[H] UDC/voix critique de la migration :** Politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes

**[I] Croates de retour au pays :** Expériences de Croates qui sont rentrés

**[J] Perspective de l'UE :** La libre circulation comme droit fondamental de l'UE

**[A] TRAITÉ**

Horodatage : 02:06 — Citation : « le maire Alexander Markushin accuse la Russie de graves crimes de guerre » — Évaluation : Le point de vue ukrainien est bien représenté, mais exclusivement par des élus locaux et des survivants, non par des représentants officiels du gouvernement.

**[B] TRAITÉ**

Horodatage : 02:47 — Citation : « Des experts forensiques internationaux sont également en Ukraine pour documenter d'éventuels crimes de guerre » — Évaluation : Fred Abrams de HRW donne des aperçus méthodologiques, mais HRW n'est pas une instance forensique neutre.

**[C] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : La position russe (démenti, contre-narratifs) n'est à aucun moment mentionnée ni contextualisée. Il s'agit de l'omission la plus grave pour un reportage de guerre équilibré.

**[D] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : L'OSCE, les observateurs de l'ONU ou d'autres instances internationales neutres ne s'expriment pas.

**[E] ÉVOQUÉ**

Horodatage : 03:34 — Citation : « espérons que ce sera alors une preuve que l'on pourra utiliser devant un tribunal » — Évaluation : La dimension juridique est évoquée, mais aucun juriste en droit international n'explique les standards de preuve pour les tribunaux pénaux internationaux.

**[F] ÉVOQUÉ**

Horodatage : 03:48 — Citation : « Bosnie, Rwanda, Syrie et aussi en Ukraine, d'autres massacres de ce type feraient surface » — Évaluation : La comparaison historique est brièvement mentionnée, mais non approfondie.

**[G] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : La perspective des employeurs suisses sur l'immigration croate est totalement absente.

**[H] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune voix de politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes, bien que le sujet concerne directement la Suisse.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

#### [I] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune voix de Croates rentrés au pays ou envisageant de rentrer.

#### [J] ÉVOQUÉ

Horodatage : 09:03 — Citation : « Depuis le début de l'année, la pleine libre circulation des personnes est en vigueur entre les deux pays. Tout comme avec le reste de l'UE » — Évaluation : Le contexte européen est mentionné comme un fait, non contextualisé comme une perspective politique.

#### Score d'exhaustivité : 4/10

---

**Justification** : Le reportage sur l'Ukraine omet totalement la version russe des faits et les observateurs internationaux neutres, ce qui est méthodologiquement problématique pour un sujet marqué par une guerre de l'information active. Le reportage sur la Croatie ignore totalement la dimension de politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes. Sur 10 perspectives pertinentes, seules 2 sont traitées complètement, 3 sont évoquées et 5 sont omises.



## Faits mous — 6 techniques qualitatives

### 10. CADRAGE (mise en cadre)

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

#### Constat 1 : Bucha comme « preuve » plutôt que « soupçon »

Horodatage	01:05
Citation	« Depuis cette semaine, le nom de Bucha est devenu le symbole de la brutalité de la guerre en Ukraine. »
Manipulation	La phrase fait de Bucha le symbole de la brutalité russe avant qu'une quelconque preuve ait été présentée. « Symbole » est un cadrage qui présuppose la culpabilité.
Pourquoi c'est problématique	Au moment de la diffusion, l'enquête forensique n'était pas encore terminée. Le cadrage comme symbole établi préjuge du résultat des investigations.

#### Constat 2 : Le gouvernement croate comme perdant

Horodatage	13:54
Citation	« C'est un aveu de faillite pour les politiciens ici à Zagreb. »
Manipulation	Le reporter (Peter Balzli) utilise une formulation conclusive évaluative qui présente le gouvernement croate conservateur comme un échec. Ce n'est pas une information, c'est un jugement.
Pourquoi c'est problématique	La formulation reprend la perspective de l'opposition de gauche verte (Bencic) comme conclusion rédactionnelle, sans la signaler comme une opinion.

#### Constat 3 : Macron comme « gestionnaire de crise » et « homme d'action »

Horodatage	19:22
Citation	« Macron en gestionnaire de crise, en homme d'action. Une image qu'il continuera probablement à cultiver s'il est réélu. »
Manipulation	Le portrait se conclut par une caractérisation positive de Macron qui confirme son « image » de gestionnaire de crise plutôt que de la remettre en question.
Pourquoi c'est problématique	Trois jours avant l'élection, ce cadrage ressemble à une recommandation de vote implicite. Les contre-narratifs de Le Pen ne sont pas présentés.

Résumé : Le cadrage de l'émission est cohérent : la Russie comme auteur (sans version contraire), les conservateurs croates comme perdants, Macron comme gestionnaire de crise compétent. Ces cadrages ne sont pas neutres, mais reflètent une certaine vision politique du monde.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato



## 11. CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 : « Atrocités » comme fait établi

Horodatage	01:55
Citation	« révéler sans ménagement les atrocités guerrières »
Manipulation	« Atrocités » est un termevaluateur qui présuppose la culpabilité. Au moment de la diffusion, l'enquête forensique n'était pas encore terminée.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « présumés crimes de guerre » ou « homicides dont les circonstances sont encore à l'étude ». L'utilisation d'« atrocités » comme fait établi préjuge du résultat des investigations.

### Constat 2 : « Politicienne d'opposition de gauche verte »

Horodatage	11:33
Citation	« Le Premier ministre a essuyé de vives critiques au Parlement de la part de la politicienne d'opposition de gauche verte Sandra Bencic. »
Manipulation	La classification politique de Bencic comme « gauche verte » est correcte, mais la formulation « a essuyé des critiques » implique que la critique était justifiée (on « essuie » quelque chose qui vous est dû).
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « la politicienne d'opposition de gauche verte Sandra Bencic l'a critiqué ». La formulation « a essuyé des critiques » est subtilement évaluatrice.

### Constat 3 : « Aveu de faillite »

Horodatage	13:54
Citation	« C'est un aveu de faillite pour les politiciens ici à Zagreb. »
Manipulation	« Aveu de faillite » est un jugement de valeur extrême présenté comme conclusion rédactionnelle, non comme citation d'une source.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Les chiffres d'émigration posent de grands défis à la politique gouvernementale croate. » L'utilisation d'« aveu de faillite » reprend la rhétorique de l'opposition comme voix rédactionnelle.

Résumé : Le choix des mots de l'émission n'est pas neutre dans plusieurs moments clés : « atrocités » préjuge des résultats forensiques, « aveu de faillite » reprend la rhétorique de l'opposition comme opinion rédactionnelle, et « a essuyé des critiques » est subtilementvaluateur.



## 12. COMPORTEMENT DE MODÉRATION

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

**Constat 1** : Aucune question critique à la correspondante Tschirki

**Horodatage** 05:42

Événement déclencheur : La présentatrice interroge Tschirki sur la signification de Bucha.

**Citation (présentateur)** « Madame Lucia, les images de Bucha ont choqué le monde. Apparemment, Bucha n'est pas un cas isolé. Qu'est-ce qui est connu à ce sujet dans le pays même ? »

**Comparaison** Aucune question sur la version russe des faits, aucune question sur les standards de preuve, aucune question sur les actions de guerre ukrainiennes. La question présuppose les prémisses (« monde choqué », « pas un cas isolé ») comme données.

Asymétrie : Démontrable — la question n'est pas formulée de manière neutre, mais confirme le cadrage précédent.

**Constat 2** : Aucune question sur la méthodologie de la prévision de Sterc

**Horodatage** 13:17

Événement déclencheur : Sterc présente une prévision de 40 000 à 60 000 émigrants.

**Citation (présentateur/reporter)** Aucune question — la prévision est reprise sans commentaire, simplement relativisée par la remarque « Du point de vue suisse, ce chiffre semble très élevé » (13:30), sans chiffre alternatif ni critique méthodologique.

**Comparaison** Aucune situation analogue dans l'émission.

Asymétrie : Non démontrable comme sélective, mais méthodologiquement insuffisante.

*Résumé : Le comportement de modération est globalement peu critique envers tous les invités. L'asymétrie la plus forte réside dans la formulation de la question à Tschirki, qui confirme les prémisses du reportage plutôt que de les remettre en question. Comme aucun invité aux positions opposées n'a été convié, une analyse complète de l'asymétrie est méthodologiquement limitée.*



### 13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

#### Asymétrie 1 : Tschirki vs. voix russe hypothétique

À Lucia  
Tschirki, 05

42 : « les images de Bucha ont choqué le monde. Apparemment, Bucha n'est pas un cas isolé. Qu'est-ce qui est connu à ce sujet dans le pays même ? » — douce, confirmant les prémisses

À une voix  
russe

Non invitée — aucune question possible

Comparaison

La question à Tschirki présuppose la culpabilité de la Russie comme donnée. Une voix russe aurait dû être confrontée à des questions nettement plus dures — mais elle n'a tout simplement pas été invitée.

#### Asymétrie 2 : Plenkovic vs. Bencic (indirectement)

À Plenkovic  
(via archives),  
10

59 : Aucune question directe — les déclarations sont présentées sans commentaire

À Bencic  
(directement),  
11

55 : Entretien direct avec possibilité d'élaboration

Comparaison

Bencic dispose de plus d'espace pour des déclarations directes que Plenkovic, qui ne s'exprime que via des archives.

*Résumé : L'asymétrie des questions est modérée dans cette émission, car peu d'entretiens directs avec des positions opposées ont lieu. L'asymétrie la plus forte réside dans l'exclusion structurelle des voix russes, qui n'ont aucune possibilité de répondre.*



## 14. FAUSSE BALANCE

2/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 : Bloc Croatie — balance apparente

#### Horodatage

10:47–12:13

Construction : L'émission présente à la fois le Premier ministre Plenkovic (conservateur) et Bencic (gauche verte) — apparemment équilibré.

#### Analyse

La balance est factice, car Plenkovic ne s'exprime que via des archives et n'a pas la possibilité de répliquer aux critiques de Bencic. Bencic a le dernier mot avec la déclaration la plus percutante. La conclusion rédactionnelle (« aveu de faillite », 13:54) reprend la position de l'opposition.

*Résumé : La fausse balance est faiblement présente dans cette émission. Le bloc Croatie simule une balance entre gouvernement et opposition qui, à y regarder de plus près, penche en faveur de l'opposition. Dans le bloc Ukraine, il n'y a aucune balance — aucune tentative n'est faite d'intégrer une perspective contraire.*



## 15. AGENDA-SETTING

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 : La Russie comme auteur est établie — la question des preuves n'est pas à l'ordre du jour

Élément d'agenda établi : La Russie a commis des crimes de guerre — cela vaut comme prémisse, non comme thèse à examiner.

#### Horodatage

01:05 — Preuve : « le nom de Bucha est devenu le symbole de la brutalité de la guerre en Ukraine »

Agenda alternatif : La question de la solidité des preuves, des standards de preuve applicables aux tribunaux pénaux internationaux et de la version russe des faits n'est pas à l'ordre du jour.

### Constat 2 : La libre circulation des personnes comme bien incontesté

Élément d'agenda établi : La libre circulation des personnes avec la Croatie est positive — le problème est l'émigration croate, non l'immigration en Suisse.

#### Horodatage

09:03 — Preuve : « Depuis le début de l'année, la pleine libre circulation des personnes est en vigueur entre les deux pays. Tout comme avec le reste de l'UE »

Agenda alternatif : La question de savoir si la libre circulation des personnes est sans réserve positive du point de vue suisse n'est pas à l'ordre du jour. Les positions de l'UDC ne sont pas mentionnées.

### Constat 3 : Le cap réformateur de Macron comme légitime — la résistance comme obstacle

Élément d'agenda établi : Les réformes de Macron sont fondamentalement justes — la résistance (syndicats, Gilets jaunes) est un obstacle à surmonter.

#### Horodatage

16:06 — Preuve : « Déjà un an après sa prise de fonctions, la première grande crise. Les projets de Macron pour une réorganisation de la société nationale des chemins de fer poussent les cheminots dans la rue. Par crainte de perdre leurs privilèges à cause des bouleversements. »

Agenda alternatif : Les arguments de fond des syndicats et des Gilets jaunes (perte de pouvoir d'achat, inégalités sociales) ne sont pas à l'ordre du jour. « Privilèges » est un termevaluateur qui délégitimise la position des travailleurs.

*Résumé : L'agenda-setting de l'émission est cohérent : la Russie comme auteur, la libre circulation comme fait établi, le cap réformateur de Macron comme légitime. Les positions contraires ne sont pas à l'ordre du jour, ce qui établit structurellement une certaine vision politique du monde comme « normale ».*



## CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

### Résultats

- SCORE FAITS DURS (moyenne critères 1–9) : 4.8 / 10
- SCORE FAITS MOUS (moyenne critères 10–15) : 4.2 / 10

### Techniques dominantes

- 1. Omissions / Selective Omission (score 7)** : L'omission systématique de la version russe des faits dans le bloc Ukraine, du débat de politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes et de la perspective de Le Pen dans le bloc Macron crée une image constamment unilatérale. Ces omissions ne sont pas fortuites, mais suivent un schéma reconnaissable : les positions qui contredisent la vision du monde implicite de l'émission ne sont pas représentées.
- 2. Exhaustivité / Agenda-Setting (score 7/6)** : L'émission établit certaines prémisses comme des faits incontestés (la Russie comme auteur, la libre circulation comme bien, le cap réformateur de Macron comme légitime) et empêche ainsi les téléspectateurs de développer leur propre évaluation. C'est la technique la plus subtile et la plus efficace de l'émission.
- 3. Sélection des experts / Sélection des sources (score 6/6)** : La concentration sur des ONG militantes occidentales (HRW, Amnesty) comme experts forensiques apparemment neutres sans divulgation de leurs conflits d'intérêts structurels est méthodologiquement problématique et renforce la présentation unilatérale du conflit ukrainien.

### Messages clés de l'émission

**MESSAGE 1 (FACTUEL)** : « La Russie a commis des crimes de guerre systématiques en Ukraine — c'est un fait établi qui doit être documenté et porté devant les tribunaux. »

**Technique** : Cadrage (Bucha comme symbole), sélection des sources (uniquement des ONG occidentales), omissions (aucune version russe) — preuves : 01:05, 02:10, 04:20

**MESSAGE 2 (PERSONNEL)** : « Le gouvernement croate a plongé le pays dans une crise démographique par sa mauvaise politique — la libre circulation des personnes avec la Suisse est une conséquence de cet échec. »

**Technique** : Choix des mots (« aveu de faillite »), timing (le mot-clé de Bencic comme dernier mot), agenda-setting (la libre circulation comme fait incontesté) — preuves : 11:47, 13:54

**MESSAGE 3 (SOCIÉTAL)** : « Emmanuel Macron est un homme d'État compétent et réformateur qui fait ce qu'il faut malgré les résistances — il mérite un second mandat. »

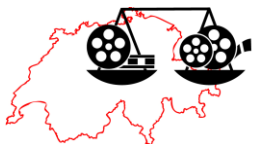
**Technique** : Cadrage (gestionnaire de crise, homme d'action), omissions (aucune perspective de Le Pen), timing (portrait trois jours avant l'élection) — preuves : 19:22, 24:42

- Unilatéralité claire (5–6) — Score global 4.5, mais les schémas structurels justifient cette classification

Justification : Le score global de 4.5 se situe à la limite entre « légère tendance » et « unilatéralité claire ». Les schémas structurels — omission systématique des positions contraires, ONG militantes comme experts neutres, commentaires rédactionnelsvaluateurs comme conclusions — justifient la classification comme « unilatéralité claire ». Conformément à l'art. 4 LRTV, la présentation appropriée des faits et la diversité des opinions sur des sujets controversés sont violées : la version russe des faits sur Bucha, le débat de politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes et la perspective de Le Pen trois jours avant le second tour sont systématiquement absents. L'émission ne remplit donc pas entièrement le mandat légal de reportage équilibré.

### CONCLUSION

L'émission 10vor10 analysée d'avril 2022 présente un score global de 4.5/10 et doit être classée comme clairement unilatérale. Les techniques de manipulation dominantes sont l'omission sélective (version russe des faits, politique intérieure suisse, perspective de Le Pen), le cadrage par des commentaires rédactionnelsvaluateurs (« aveu de faillite », « vous glace le sang dans les veines ») et la présentation d'ONG militantes (HRW, Amnesty) comme experts forensiques neutres sans divulgation de leurs conflits d'intérêts structurels. Conformément à l'art. 4 al. 2 LRTV, les émissions rédactionnelles doivent présenter les faits et événements de manière appropriée et exprimer adéquatement



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

la diversité des opinions sur des sujets controversés — cette exigence n'est pas entièrement satisfaite dans les trois blocs principaux de l'émission. L'absence totale de la version russe des faits dans le bloc Ukraine est particulièrement grave, car elle empêche les téléspectateurs d'évaluer eux-mêmes les preuves disponibles. L'émission ne doit pas être classée comme une violation grave du principe de présentation appropriée, mais dépasse la limite de l'unilatéralité claire par des omissions cohérentes et transversales et des commentaires rédactionnels valueurs.



## ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

### Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Classification
1	SÉLECTION DES EXPERTS	6	●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	6	●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS	3	●●
4	OMISSIONS (Selective Omission)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	4	●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	2	●
7	TIMING	4	●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	4	●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — vue d'ensemble)	7	●●●●
10	CADRAGE (mise en cadre)	6	●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE	5	●●●
12	COMPORTEMENT DE MODÉRATION	3	●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	3	●●
14	FAUSSE BALANCE	2	●
15	AGENDA-SETTING	6	●●●

**SCORE FAITS DURS (1-8)**

**4.8/10**

*Déséquilibre considérable*

**SCORE FAITS MOUS (9-14)**

**4.2/10**

*Déséquilibre considérable*

**SCORE GLOBAL**

**4.5/10**

*Déséquilibre considérable*

*Moyenne des faits durs et des faits mous*



## LÉGENDE — Signification des scores

### Scores individuels par critère (0–10)

<b>0</b>	<b>Aucun constat</b>	Aucune anomalie pertinente constatée.
<b>1–2</b>	<b>Constat faible</b>	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
<b>3–4</b>	<b>Constat léger à modéré</b>	Tendance perceptible ; pertinence de l'impact faible à modérée.
<b>5</b>	<b>Constat modéré avec pertinence d'impact</b>	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
<b>6</b>	<b>Constat considérable (seuil)</b>	Les scores à partir de 6 sont signalés comme « constats considérables ».
<b>7</b>	<b>Constat considérable</b>	Déséquilibre clair et bien documenté avec une pertinence d'impact marquée.
<b>8–9</b>	<b>Constat grave</b>	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels documentables dans ce critère.
<b>10</b>	<b>Degré maximal</b>	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

### Index d'écart agrégé — plages d'interprétation

<b>0.0 – 2.5</b>	<b>Sans anomalie</b>	Aucun schéma substantiel perceptible ; l'émission satisfait au principe de présentation appropriée.
<b>2.6 – 4.0</b>	<b>Léger déséquilibre</b>	Anomalies ponctuelles ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
<b>4.1 – 6.0</b>	<b>Déséquilibre considérable</b>	Plusieurs constats considérables ; atteinte pertinente à la diversité des perspectives.
<b>6.1 – 8.0</b>	<b>Écart grave par rapport au principe d'équilibre. Degré d'écart élevé</b>	Schémas prononcés et transversaux à l'émission ; haute pertinence d'impact.
<b>8.1 – 10</b>	<b>Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé</b>	Degré maximal sur presque tous les critères ; reportage systématiquement unilatéral.

### Biais partisan (-5 à +5)

<b>-5 à -3</b>	<b>Fortement désavantagé</b>	Le parti est nettement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
<b>-2 à -1</b>	<b>Légèrement désavantagé</b>	Désavantage perceptible, mais faible.
<b>0</b>	<b>Neutre</b>	Aucune faveur ou défaveur constatable.
<b>+1 à +2</b>	<b>Légèrement favorisé</b>	Faveur perceptible, mais faible.
<b>+3 à +5</b>	<b>Fortement favorisé</b>	Le parti est nettement avantagé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



## CHAPITRE 5 — CLASSIFICATION JURIDIQUE (art. 4 LRTV)

### Évaluation selon l'art. 4 LRTV

#### Violation 1 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (présentation appropriée, diversité des opinions)

Fait : Absence totale de la version russe des faits sur les accusations de Bucha dans un reportage de 8 minutes sur des présumés crimes de guerre.

Preuve : Horodatage 01:05–08:05 — Citation : « Depuis cette semaine, le nom de Bucha est devenu le symbole de la brutalité de la guerre en Ukraine. » — Aucune voix russe, aucune mention des démentis russes.

Évaluation : L'art. 4 al. 2 LRTV exige que sur des sujets controversés, la diversité des opinions soit exprimée de manière adéquate. La question de la responsabilité pour Bucha n'était pas encore définitivement établie sur le plan forensique au moment de la diffusion et était contestée par la Russie. L'absence totale de la position russe viole le principe de diversité des opinions. Remarque : Le OFCOM a établi dans des cas comparables (p. ex. plainte du 8.9.2022 sur le reportage Ukraine) que même en cas d'évaluation morale claire, la présentation appropriée exige la représentation des positions contraires.

#### Violation 2 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (présentation appropriée sur des sujets controversés)

Fait : Présentation de la libre circulation des personnes avec la Croatie comme un fait incontesté sans intégration du débat de politique intérieure en Suisse.

Preuve : Horodatage 09:03 — Citation : « Depuis le début de l'année, la pleine libre circulation des personnes est en vigueur entre les deux pays. Tout comme avec le reste de l'UE, dont la Croatie fait partie depuis neuf ans. »

Évaluation : La libre circulation des personnes est politiquement controversée en Suisse (position de l'UDC : dénonciation de la libre circulation des personnes). Un reportage SRF qui traite des effets de cette libre circulation sur la Suisse sans refléter le débat de politique intérieure viole le principe de présentation appropriée sur des sujets controversés.

#### Violation 3 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (sélection équilibrée des interlocuteurs)

Fait : Portrait de Macron trois jours avant le second tour sans intégration de la principale candidate adverse Marine Le Pen ni de ses arguments.

Preuve : Horodatage 14:01–19:41 — Citation : « Macron en gestionnaire de crise, en homme d'action. Une image qu'il continuera probablement à cultiver s'il est réélu. » — Combiné avec 24:42 : « Dans trois jours, le chef de l'État y sera élu. »

Évaluation : Un portrait d'un candidat trois jours avant une élection, contenant exclusivement des caractérisations positives et ne donnant pas la parole à la principale candidate adverse, viole le principe de sélection équilibrée des interlocuteurs. L'OFCEM a posé des exigences accrues en matière d'équilibre en période de campagne électorale.

### Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission présente des tensions démontrables avec l'art. 4 LRTV dans trois des quatre blocs principaux. La violation la plus grave se situe dans le bloc Ukraine, où l'absence totale de la version russe des faits viole le principe de diversité des opinions pour un état de fait forensiquement non encore clos. Le bloc Croatie viole le principe de présentation appropriée par l'omission du débat de politique intérieure suisse sur la libre circulation des personnes. Le portrait de Macron trois jours avant le second tour sans intégration de la candidate adverse viole le principe de sélection équilibrée des interlocuteurs. Pour une plainte formelle auprès de l'OFCEM, le bloc Ukraine serait le plus approprié, car l'omission y est la plus clairement documentable et la jurisprudence de l'OFCEM sur le reportage de guerre est applicable.



## CHAPITRE 6 — Vérification approfondie des sources

### Human Rights Watch (HRW)

**1. FINANCEMENT** : HRW est principalement financé par des dons privés. Les principaux donateurs sont des fondations américaines, dont les Open Society Foundations (George Soros), la Ford Foundation et d'autres. Pas de financement étatique, mais forte orientation idéologique vers le discours occidental-libéral des droits de l'homme. Configuration d'intérêts : HRW est structurellement engagé dans le système de valeurs occidental ; dans les conflits entre démocraties occidentales et régimes autoritaires (Russie, Chine), HRW a historiquement adopté une position claire.

**2. MANDAT** : Le mandat de HRW est le plaidoyer en faveur des droits de l'homme — documentation, lobbying, communication publique. Cela n'est pas compatible avec une évaluation forensique neutre. HRW est partie prenante dans le discours, non instance neutre.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : HRW a un intérêt institutionnel à prouver des violations des droits de l'homme — cela garantit sa pertinence, ses recettes de dons et son influence politique. Dans le conflit ukrainien, HRW a adopté une position clairement pro-ukrainienne (à l'exception d'un rapport ultérieur sur la conduite de la guerre ukrainienne dans des zones résidentielles, août 2022, qui n'est pas mentionné dans l'émission).

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Intérêt institutionnel à prouver des crimes de guerre

D2 Risque personnel : +1 — Travail en zones de guerre

D3 Compétence : +1 — Expérience dans la documentation des crimes de guerre, mais pas de scientifique forensique

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position cohérente critique envers la Russie

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — Méthodique, mais sans données primaires concrètes

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire

**TOTAL : +2 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. CONTRE-VOIX** : La mission d'observation spéciale de l'OSCE, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, l'ICMP (Commission internationale pour les personnes disparues) comme alternatives institutionnellement plus indépendantes ne sont pas citées. La version russe des faits est totalement absente.

**IMPORTANT** : HRW est présenté dans l'émission comme « experts forensiques internationaux » (02:47) — il s'agit d'une qualification factuellement inexacte. HRW est une ONG militante, non une institution forensique. Ce cadrage est lui-même un constat.

### Amnesty International

**1. FINANCEMENT** : Cotisations des membres et dons privés. Pas de financement étatique. Structure similaire à HRW, mais avec un accent plus fort sur l'adhésion individuelle. Configuration d'intérêts : Similaire à HRW — structurellement engagé dans le discours occidental-libéral des droits de l'homme.

**2. MANDAT** : Plaidoyer en faveur des droits de l'homme. Non compatible avec une évaluation forensique neutre.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Identique à HRW. Remarque : Amnesty a publié en août 2022 un rapport critiquant la conduite de la guerre ukrainienne dans des zones résidentielles — ce qui montre que l'organisation n'est pas fondamentalement unilatérale. Ce contexte est absent de l'émission.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Intérêt institutionnel à prouver des violations des droits de l'homme

D2 Risque personnel : +1 — Travail en zones de conflit

D3 Compétence : +1 — Expérience dans la documentation des droits de l'homme

D4 Cohérence des opinions : +1 — Positionnement cohérent (avec exceptions)

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Cas concrets (Takachowa, Prilipko) avec données

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire

**TOTAL : +3 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. CONTRE-VOIX** : La version russe des faits concernant les cas mentionnés est totalement absente. Aucune vérification indépendante des rapports d'Amnesty par des instances neutres.

**IMPORTANT** : « Reconnue » n'est pas une qualification factuelle. Amnesty International est une organisation reconnue — mais « reconnue » ne signifie pas « neutre ». La reconnaissance est une attribution sociale qui doit elle-même être questionnée. Dans le conflit ukrainien, Amnesty n'est pas une instance neutre.

### Classification juridique et méthodologique



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**Pas de jugement de fait**

Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de fait sur des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.

**Pas de jugement juridique**

L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la conformité d'une émission concrète aux dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).

**Pas de preuve de causalité**

Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.

**Pas de jugement d'intention**

L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre considérable a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motivations ou les objectifs stratégiques.

**Instrument de comparaison heuristique**

L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, non à la mesure métrologique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



## ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

### Base légale Suisse — SRG SSR

---

#### Loi

---

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

#### Articles pertinents

---

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne pas être discriminatoires, ne pas contribuer à la haine raciale, ne pas mettre en danger la moralité publique, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et événements de manière appropriée, de sorte que le public puisse se forger sa propre opinion. Les opinions et commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : Dans l'ensemble des émissions rédactionnelles, la diversité des événements et des opinions doit être exprimée de manière adéquate (principe de pluralisme).

#### Obligations essentielles

---

- 1. Présentation appropriée** : Présentation appropriée des faits et événements
- 2. Diversité des opinions** : Diversité des opinions sur des sujets controversés
- 3. Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

#### Autorité de surveillance

---

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre des émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

#### Procédure de plainte

---

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



## ANNEXE 2 : BASES SCIENTIFIQUES

### Bibliographie

---

- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

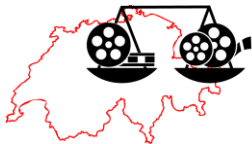
### Documents de travail SVFAB

---

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

*David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266*

SVFAB — Association suisse pour un reportage équilibré | Case postale, 8021 Zurich 1 | [www.svfab.ch](http://www.svfab.ch) | [kontakt@svfab.ch](mailto:kontakt@svfab.ch) | Rapport méthodologique mars 2026 | Convertisseur 3.4 (2026-05-20)



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

## Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement des évaluations détaillées supplémentaires, mais vous pouvez également en faire établir pour des émissions de votre choix (nous le facturons).

Pour rendre notre travail solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

### Contact et informations complémentaires :

[www.SVFAB.ch](http://www.SVFAB.ch) | [Kontakt@SVFAB.ch](mailto:Kontakt@SVFAB.ch)

**Coordonnées bancaires** : PostFinance – POFICHBE

**IBAN** : CH32 0900 0000 1675 6251 1

**Destinataire** : SVFAB, Case postale, CH-8021 Zurich 1



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**Vous obtenez les livres suivants auprès du SVFAB**

Commandes via [www.svfab.ch](http://www.svfab.ch) ou [kontakt@svfab.ch](mailto:kontakt@svfab.ch)



**Un reportage déséquilibré** est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, décontextualisation et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On reconnaît en outre où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**  
Également disponible en **livre audio**



L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui seront mal coupées. Des déclarations justes qui atterriront dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui seront présentées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone sous le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre cela. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les militants, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils cessent d'y participer — et commencent à le façonner.

En format A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**



**Tu crois voir le monde.** En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un livre d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu n'apprends pas seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus d'assurance. Et se laisse moins facilement imposer un cadre choisi par quelqu'un d'autre.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et quelques sourires.

**Le cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.**



La SRG encaisse 1,56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99,6 % de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit constitutionnel qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est ni approprié, ni conforme à la séparation des pouvoirs, ni conforme aux règles du marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.